

LA SENTINELLE

ET LE
COURRIER
JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL
ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Rue de l'ENVERS, N° 12.

ABONNEMENTS

1 an, fr. 5 —
6 mois, » 2.50
3 mois, » 1.25

ANNONCES : 10 cen-
times la ligne ou son
espace.

Que les Camarades qui tiennent à nous aider dans notre tâche d'émancipation travaillent sans relâche à trouver des abonnés et à faire valoir les annonces de La « Sentinelle »

A NOS LECTEURS

Nous avons nommé aux fonctions d'administrateur de LA SENTINELLE, dès le 1^{er} janvier 1906, le citoyen

ACHILLE GRABER

auquel devra être adressé à l'avenir absolument tout ce qui concerne la rédaction, l'administration et les annonces.

Le bureau du journal est transféré à la RUE DE L'ENVERS, n° 12.

La Société d'Édition.

Antimilitarisme et socialisme

Le comité central de notre parti a adopté, il y a quelque temps, quatre propositions qu'il soumettra au congrès qui se réunira en février à Aarau, dans le but de discuter spécialement la question militaire. Ces propositions, que nous reproduisons ci-dessous, reflètent bien l'incertitude, l'incohérence même et en tout cas le manque de direction qui caractérisent en ce moment notre mouvement en ce qui concerne le militarisme. Ne nous en plaignons pas trop, il faut préférer les discussions qui surgissent de tous les côtés au silence dont on s'est accommodé pendant trop longtemps. Le prolétariat finira bien par s'orienter au milieu de toutes les controverses et par entrer dans la voie de l'internationalisme, hors de laquelle il n'y a point de salut pour lui.

Voici les propositions du comité central :

1^o Le parti s'efforce, d'accord avec les partis socialistes d'autres pays, d'arriver à supprimer toutes les possibilités et les moyens de guerre entre les peuples.

2^o Aussi longtemps que l'état de choses actuel subsistera chez les peuples de l'Europe centrale, il considère une armée de milices comme étant nécessaire pour défendre le pays contre les attaques du dehors.

3^o Il proteste contre l'emploi abusif des citoyens en armes dans les grèves en faveur des entrepreneurs; cet abus est devenu ces dernières années, état de fait, et il demande la garantie que cet emploi ne se renouvellera pas.

4^o Il demande enfin une organisation plus démocratique et plus conforme à la légalité des droits populaires. Le parti combattra toutes les dépenses militaires qui ne sont pas indispensables à la défense du pays.

Ces thèses remettent en discussion toute la question antimilitariste, et il serait un peu long dans un journal d'en examiner les multiples côtés, c'est plutôt affaire de réunions et de conférences publiques. A ce propos, toutes les sections feraient bien, d'ici en février, d'examiner le problème dans leur sein; à l'heure qu'il est, elles ne sauraient faire de meilleure besogne.

Dans la *Sentinelle*, nous nous proposons simplement en quelques articles, de revoir les grandes lignes de la question, tout en examinant la valeur des propositions qui nous sont faites.

La première des quatre propositions est certainement la meilleure, et cependant elle ne

vaut pas grand'chose. « Le parti, déclare-t-on, s'efforce, d'accord avec les partis socialistes des autres pays, d'arriver à supprimer toutes les possibilités et les moyens de guerre entre les peuples ».

L'intention est évidemment fort bonne, mais l'enfer, dit-on, est pavé de bonnes intentions, et nous ne voyons pas bien comment le parti s'efforcera de supprimer les possibilités et les moyens de guerre, puisque dans la proposition suivante on déclare l'armée nécessaire, l'armée qui est le grand, l'unique moyen de faire la guerre. C'est donc une déclaration toute platonique qu'on nous propose, et si une guerre intervenait, on protesterait peut-être, mais on marcherait tout de même, et il n'y aurait pas une goutte de sang de moins versée. Nos leaders ont emprunté leurs propositions à la ligue internationale de la paix, qui proteste depuis bientôt un demi-siècle contre toutes les guerres, ce qui ne les empêche pas d'être toujours plus sanglantes. Cette ligue finit même par se lasser de protester, tellement on l'écoute peu, et le seul résultat tangible auquel elle soit arrivée a été de décrocher quelques prix de cent mille francs en faveur de ses membres les plus en vue. Ce que je ne blâme point, du reste, car cet argent fait peut-être mieux dans la poche d'un Frédéric Passy, d'un Elie Ducommun, d'une baronne de Sutner, que dans celle d'un gros capitaliste. Mais cela ne diminue pas d'un centime les budgets de la guerre. au contraire, ils font comme la grenouille de la fable, à cette différence près, qu'ils ne sont pas sur le point de crever.

Il est cependant un moyen que le prolétariat peut tenter avec des chances de succès contre la guerre, c'est la grève générale. Nos camarades français au début de la guerre russo-japonaise, ont certainement empêché leur pays de tremper dans cette aventure lorsque tous, de Jaurès aux anarchistes, ont déclaré qu'ils préféreraient l'insurrection à la guerre. Pourquoi donc ne nous efforcerions-nous pas, d'accord avec les partis socialistes des autres pays, d'organiser la grève générale en cas de déclaration de guerre. Si nous ne réussissons pas, tant pis, mais nous aurons fait mieux que de protester.

Ce que les gouvernements bourgeois doivent rire des protestations des pacifistes, lorsque ces mêmes pacifistes, d'autre part, leur donnent l'assurance qu'ils s'efforceront de conserver l'armée et la discipline intactes. Ils n'en demandent pas davantage, c'est bien suffisant pour faire toutes les guerres qu'on désire.

(A suivre.)

C. NAINE.

Le travail du samedi

La loi fédérale sur les fabriques, concernant le travail du samedi, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1906.

« ART. 1^{er}. — Dans les établissements industriels soumis à la loi sur les fabriques, la « journée de travail le samedi et la veille des « jours fériés légaux ne doit pas dépasser neuf « heures, y compris le temps nécessaire pour « les travaux de nettoyage, ni se prolonger en « aucun cas après 5 heures du soir.

« ART. 2. — Il est défendu d'é luder, en donnant aux ouvriers du travail à faire à domicile, la limitation de la durée du travail fixée à l'art. 11 de la loi sur les fabriques et à l'art. 1^{er} de la présente loi. »

Nous engageons nos camarades à bien vouloir veiller à ce que ces dispositions soient strictement observées. Toute violation doit nous être immédiatement signalée, ou directement aux inspecteurs de fabriques, en indiquant la date, le nom de l'établissement, le nombre des ouvriers qui furent contraints de travailler au-delà des heures prévues par la loi, et pour le cas où la violation ne concerne qu'une partie de l'établissement, il faut annoncer laquelle.

Sont exceptés de ces dispositions : les établissements à production ininterrompue; les autres établissements, en cas de nécessité absolue, s'ils ont obtenu auparavant une autorisation spéciale des autorités. Cette autorisation ne pourra dépasser deux semaines (deux samedis) et devra être affichée dans les ateliers.

Cette petite réforme qui, par les exceptions prévues d'avance, ne profitera qu'à une partie très restreinte de la classe ouvrière, sera encore diminuée dans sa valeur par toutes sortes de trucs des patrons qui chercheront une compensation, aux frais des ouvriers, pour le gain qui leur échappe. Sa valeur la plus positive, c'est qu'il sera prouvé une fois de plus que l'État bourgeois n'est pas l'élément sur lequel la classe ouvrière peut compter pour soulager son sort, car il ne voudra jamais faire grand'chose; si, une fois, il fait quelque chose pour nous, il y va si prudemment qu'il ne reste plus rien au bout pour nous autres.

Un jugement de classe

Le jury de la Seine, composé essentiellement de petits bourgeois (1), vient de déclarer coupable la plupart des signataires de l'affiche antimilitariste.

Pour ceux qui connaissent la mentalité qu'ont en général MM. les jurés, cela ne les étonnera pas beaucoup — il est même grotesque de voir Hervé jugé par son épiciier ou son tailleur. Aussi quelle bonne petite vengeance que de refuser toute circonstance atténuante à celui qu'il fallait encore saluer hier et dont on sentait la supériorité naturelle. Vous voyez d'ici Victor Hugo, Flammarion, Letourneau, etc., etc., tous antimilitaristes convaincus, passer en cour d'assise! — Pour avoir dit que la guerre était le hochet des grands et la joie imbécile des petits. — Flammarion condamné par une tête de pipe quelconque à 6 ans; de même Victor Hugo à 5 ans pour avoir dit: Tuez un homme, vous êtes un assassin; tuez-en mille, vous êtes un grand général.

C'est le triomphe des imbéciles qui heureusement ne connaissent pas la loi du grain qui germe malgré tout. Le jury de la Seine a fait le contraire de ce qu'il croyait faire; les admirables ripostes des condamnés se liront dans tout le monde civilisé, et comme le dit Camus, les jurés viennent de travailler pour la révolution sociale.

(1) Bourgeois, celui qui pense basement.

Flaubert.

Lisez cette parole d'Hervé qui, après avoir démontré avec quelle haine de classe le jury avait agi, leur disait ces mots :

Ils ont bien travaillé pour creuser entre leur classe et nous un abîme où nous les jetterons.

MM. les bourgeois sentent bien la faute qu'ils ont commise, témoin l'appréciation de M. J. Cornély dans le *Siècle* :

« Le jury de la Seine ayant déclaré coupables, sans circonstances atténuantes, la presque totalité des signataires de l'affiche antimilitariste, la Cour leur a distribué des condamnations qui varient de quatre à un an de prison. Deux, pourtant, ont été acquittés et se sont montrés plus mécontents que les autres.

« Les feuilles politiques qui applaudissent à ce verdict prétendent que l'acquiescement eût été un désastre. Celles qui le regrettent tiennent, au contraire, les théories de l'affiche pour parfaitement inoffensives et absurdes par leur propre exagération. Je voudrais savoir laquelle de ces deux doctrines implique le plus de confiance dans le mécanisme social dont nous faisons partie. Ce mécanisme est-il tellement fragile qu'il suffise, pour le détraquer, d'une affiche rédigée par des fantaisistes affamés de réclame, ou bien a-t-il des assises assez solides dans le cœur des foules pour résister et survivre à l'affiche ?

« Personnellement, je suis pour la solidité du système et, par conséquent, pour l'inutilité du verdict. Je pense que, réduits à leurs propres forces, M. Hervé et ses co-accusés n'auraient pas réussi à débaucher un conscrit. Je pense que, si on les avait laissés circuler, personne ne les aurait pris au sérieux. Je pense qu'en les condamnant on leur a élevé le piédestal qu'ils cherchaient, car vous, moi, tout le monde, nous ne pouvons plus considérer comme des excentriques les phrases qui attirent sur leurs auteurs des condamnations aussi sérieuses. Vous moi, tout le monde, nous sommes forcés de prendre pour des apôtres, depuis hier, des gens que, jusqu'à hier, nous considérions comme des fumistes, »

DARMY.

Réflexions philosophiques

IX

Les meilleurs défenseurs de la vérité dissimulent trop souvent, et cela parce que la foi à la vérité, qui seule donne le courage, est rare

A. VINET.

La réaction s'émeut, gronde, récrimine et menace.

Tout par hasard, elle vient de découvrir que le corps enseignant primaire neuchâtelois est

FRUILLETON DE LA SENTINELLE — N° 69

SOUVENIRS ET AVENTURES DE MA VIE

par

LOUISE MICHEL

PREMIERE PARTIE

La Commune

— Eh bien! mon ami, à partir de demain, vous serez chargé de la surveiller spécialement... Je n'ai pas besoin de vous dire que je compte sur votre zèle habituel... A propos, combien y a-t-il de temps que vous êtes surveillant au Pénitencier ?

— Cinq ans, monsieur le gouverneur.

— Cinq ans!... et vous n'avez pas encore le galon d'argent... Il y a là un oubli que je ne saurai réparer... Surveillez-moi bien la transportée en question, et... nous ne vous perdrons pas de vue.

Ceci voulait dire tout simplement : « Louise Michel me gêne, il faut me fournir le moyen de la mettre hors d'état de me braver continuellement... »

Mais en Nouvelle Calédonie, comme en France, les murs ont des oreilles.

Un scribe de nos amis, qui travaillait dans

contaminé par les théories funestes de l'antipatriotisme.

L'éminente gravité de la situation n'a pas échappé à ses yeux et le triste sort qui tombe désormais sur ses enfants, élèves de maîtres antipatriotes, l'a secoué d'un frisson d'indignation et d'une violente mais salutaire crainte.

Et, dans un élan de franche imbécillité si fréquents chez elle, — élan qui naturellement a pris son essor à Cernier pour se propager de ce petit centre, où règne le roitelet Henri-le-queue-de-liste, au chef-lieu et au grand village — elle clama aux quatre vents des cieux sa terreur dissimulée et son courroux mômier.

Au peuple béatement bourgeois, elle fit voir ses ressentiments nombreux, pensant réveiller sa force brutale de la masse — que dis-je — du troupeau neuchâtelois asservi et jaloux de la passivité demi-séculaire. Mais l'écho répondit faiblement.

Qu'importe, la réaction a fait un aveu, qu'il faut retenir car il est profondément significatif.

Elle a déclaré que l'enseignement de l'histoire a pour but la culture du patriotisme.

Donc, puisqu'il faut l'enseigner, l'inculquer, l'amour de la patrie ne vient pas tout seul, ne croit pas par ses propres forces comme l'amour de l'enfant pour ses parents.

Alors ?

Eh bien, continuez, bourgeois à enseigner le patriotisme mais sachez qu'aucun de mes enfants ne sera souillé par l'égoïsme, la petitesse, la mesquinerie, l'absurdité inconcevable dont fait preuve la majorité de vos porte-paroles.

La tempête dans un verre d'eau qui devait remuer de fond en comble la motte de terre neuchâteloise a tourné à la dérision de ses auteurs et les plus satisfaits ne sont pas ceux qu'on pense.

Sois-en bien convaincu, Henri !

IDÉALISTE.

La sollicitude pour les riches

Le Grand Conseil bernois vient de montrer par deux gestes, comment il entend appliquer la sollicitude pour ceux dont le maigre salaire ne suffit pas pour nourrir leurs enfants d'une manière suffisante. En effet, une proposition du directeur de l'instruction publique, M. Gobat, de prélever 10,000 fr. sur la dime de l'alcool en faveur des communes, pour distribution gratuite d'aliments aux écoliers pauvres, FUT REPOUSSEE !

Par contre, une proposition Burkhalter (propriétaire agrarien et éleveur de bétail) de majorer de fr. 12,000 le crédit pour les primes du bétail, FUT ACCEPTÉE !

Et que dire, que penser de ces ouvriers qui votent encore pour leurs bourreaux !

une pièce à côté, avait tout entendu à travers la mince cloison de planches.

Quand l'entretien fut terminé, il mit le nez à la fenêtre pour voir quel était le surveillant qui venait en quelque sorte d'être investi par le gouverneur d'un poste de confiance, et ayant reconnu Fenet, il prit un morceau de papier sur lequel, à la hâte, il griffonna ces mots :

« Ma bonne Louise,

« Un garde-chiourme du nom de Fenet va, à partir de demain, être attaché à votre division. Je n'ai pas besoin de vous dire que cet homme est chargé de vous espionner spécialement et de vous prendre en faute. Méfiez-vous de lui... C'est un vilain bougre, capable de tout. »

J'étais prévenue.

Le lendemain, quand M. Fenet vint rôder aux environs de ma case, je sortis à sa rencontre et engageai aussitôt la conversation avec lui.

— Tiens, lui dis-je, c'est la première fois que je vous vois... Il n'y a pas longtemps sans doute que vous êtes au Pénitencier ?

Le mouchard répondit d'un ton bourru :

— Mais si... mais si... il y a déjà longtemps... seulement, j'étais à l'île Nou.

— Ah! très bien, fis-je... ici, vous n'aurez pas grand-chose à faire, car les condamnés politiques sont des gens fort raisonnables.

En pleine tourmente réactionnaire

La réaction est déchainée. Partout, ceux qui parlent librement, ceux qui osent encore penser à voix haute et flageller les tares, les vices, les préjugés, ceux qui ont le courage — héroïque aujourd'hui — de s'attaquer aux dogmes de la bourgeoisie omnipotente, sont traqués comme bêtes malfaisantes, cernés, mis en cellule. Un ouragan de répression souffle de Russie. A travers l'Allemagne féodale, il atteint la France même et bouleverse furieusement cette Terre de la Révolution.

L'autre jour, c'était la Bourse du Travail dont, par de jésuitiques manœuvres, on tentait d'exclure les syndicats. Hier, c'était le cortège des victimes de la céruse, ces martyrs du travail, paisible et funèbre convoi que la police dispersait, bousculait. Et c'était encore, et surtout, l'odieuse, le monstrueux verdict de l'affaire des affiches antimilitaristes, qui vient de consacrer le plus honteux des dénis de justice.

Procès d'opinion, s'est écriée, dès le début, la presse indépendante. Et c'est bien là le mot de la situation. Nous n'avons pas, ici, à examiner, ni à prendre parti pour les théories des Hervé, Almercyda et consorts. Nous ne constatons qu'une chose : c'est que ces hommes n'auraient rien fait, rien dit qui n'ait été dit déjà cent fois par d'autres que, non seulement on n'a pas poursuivis mais que, bien au contraire, on a honorés !

Comme l'a proclamé Urbain Gohier, en effet, il y a dix ans — dix ans ! — que, dans une brochure, il publiait exactement ce que contient l'affiche aujourd'hui incriminée. D'autres écrivains ont exprimé les mêmes opinions, tels MM. Harduin ou Cornély. Et ceux-là ont été décorés !

Cela n'a pas empêché les bourgeois trembleurs et ignares du jury de déclarer les accusés coupables et de les faire condamner par une magistrature de valets. Et quelles condamnations : Hervé, 4 ans de prison ; Almercyda, Cibot, Yvetot, 3 ans ; Grandidier, 2 ans ; les autres, dont Urbain Gohier, à 15 et 12 mois. Seuls Cipriani et la citoyenne Numiestska bénéficient de l'acquiescement.

Quand les bourgeois ont la frousse, il frappent dur !

Mais quel encouragement à notre Haut Conseil fédéral d'enrichis et de ventrus qui s'ingénie, à cette heure, à confectionner de ses grosses pattes une bonne musefière en peau d'ours pour les propagandistes de l'antimilitarisme !

Certainement 1906 verra des choses étranges !...

(Le Peuple)

STICK

— Oh! il y en a... enfin, suffit... je sais ce que je veux dire.

Je poussai cette brute dans ses derniers retranchements.

— Je vous assure, lui dis-je, que vous n'aurez jamais besoin de punir mes compagnons, pas plus que moi, d'ailleurs... Nous sommes bien paisibles... on a cru devoir nous condamner, nous supportons notre peine sans nous plaindre.

Le surveillant demeura interloqué.

Je continuai.

— Le métier que vous faites ne doit pas être gai tous les jours?... vous devez rencontrer bien des mauvaises têtes.

— Oh! les mauvaises têtes, on a vite fait de les mater.

— Oui, je comprends; mais enfin, cela doit être fatigant de passer ses journées à faire le dompteur.

— On est là pour ça! répondit sèchement le gardien.

— Eh bien! ici vous n'aurez pas grand mal, car il n'y a pas de fortes têtes... Nous ne sommes pas des condamnés ordinaires... Vous devez bien faire quelque différence sans doute entre des voleurs ou des assassins et des condamnés politiques ?

(A suivre.)

Appel aux ouvriers municipaux et cantonaux

Aux Sociétés des ouvriers des Communes et des Etats en Suisse

Le 19 novembre dernier, une assemblée de délégués d'ouvriers des Communes et des Etats de la Suisse avait lieu à Zurich.

Etaient représentées, les sociétés suivantes:

De Zurich	1 société avec	600 membres.
» Bâle	2 » »	330 »
» Winterthur	2 » »	120 »
» Berne	1 » »	50 »

soit au total 6 sociétés avec 1100 membres. Des statuts furent acceptés et il fut décidé que le 1^{er} janvier 1906 prendraient vie

L'Association des ouvriers des Communes et des Etats de la Suisse

Comme siège du Comité central la ville de Zurich fut désignée. Comme siège de la Commission de contrôle la ville de Bâle.

L'assemblée préparatoire du 17 novembre avait nommé le Comité de l'Association et son président. Le 18, le Comité se constitua ainsi qu'il suit:

- H. Greulich, secrétaire ouvrier, président;
- H. Muggler, vice président.
- G. Keller, employé au Service de la Salubrité publique, caissier;
- A. Fenner, employé Voirie, secrétaire;
- W. Keller, ouvrier, secrétaire;
- J. Ortelli, ouvrier du Service des Eaux, adjoint,
- H. Meier, monteur en électricité, adjoint.

Nous vous faisons parvenir quelques exemplaires de nos Statuts en vous priant de faire connaître, avant la fin de l'année, si vous faites partie de notre Association, ainsi que le nombre exact de vos membres afin que nous puissions établir un état de situation précis et faire parvenir aux membres les exemplaires de nos statuts. Ces statuts seront également envoyés aux Sociétés que nous connaissons, qui n'étaient pas représentées à Zurich. Et nous prions que l'on nous fasse connaître les adresses de celles que nous ne connaissons point encore, pour autant qu'elles n'appartiennent pas à une association faisant partie intégrante de la Fédération suisse des Syndicats professionnels.

Chers Camarades,

Il faudrait que les exploitations publiques dans les villes et dans les Etats puissent être données comme des modèles, dans une démocratie. Vous savez que nous n'en sommes pas encore là.

Les conditions d'engagement, de travail, de salaire, d'assurance sont encore bien mauvaises dans un grand nombre d'administrations publiques. Et ils sont nombreux les Etats et les Communes de l'étranger qui nous ont devancés. Si nous voulons réellement réaliser quelques progrès, il faut absolument que nous nous organisions en une forte association, dans laquelle nous travaillerons d'un commun accord et où nous deviendrons suffisamment forts pour exercer une influence décisive sur l'opinion publique et sur les autorités.

Il faut donc que toutes les sociétés d'ouvriers des Communes et des Etats de la Suisse fassent partie de l'Association. Là où de semblables sociétés n'existent pas encore, il faut en créer, afin que l'Association devienne forte et qu'elle puisse faire passer nombre de revendications dans la réalité.

Zurich, 18 décembre 1905.

Le Comité de l'Association.

Adresser lettres et communications à:

H. Greulich, secrétaire ouvrier, à Zurich V.

Les cotisations à G. Keller, employé à la Salubrité, Zentralstr., 63, Zurich III.

Monde ouvrier

La grève des ouvriers menuisiers, charpentiers et ébénistes de Neuchâtel-Serrières étant terminée, nous prions les syndicats, organisations ouvrières, et tous les camarades en général de faire parvenir les listes de souscriptions au plus vite au président du syndicat, Albert Spori, rue des Moulins, 15, à Neuchâtel.

Par la même occasion nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous appuyer moralement et financièrement dans la lutte que nous venons de soutenir.

(Prière aux journaux de reproduire.)

Syndicat des ouvriers menuisiers-charpentiers.

J. Gähler

4 — RUE LÉOPOLD-ROBERT — 4

(Vis-à-vis de l'Hôtel Judiciaire)

CAMISOLES — CALEÇONS
Sous-Vêtements en tous genres
SPÉCIALITÉ DE CORSETS

Echos chaux-de-fonniers

Communiqué. — Le comité d'initiative pour l'Hôpital d'Enfants a reçu avec reconnaissance, par l'entremise de M. Paul Courvoisier, la somme de 11 fr., produit d'une collecte faite à un banquet de la Société d'Artillerie.

Ouvrages et Brochures

en vente à la Bibliothèque de la Jeunesse Socialiste, rue de la Serre 35a, La Chaux-de-Fonds:

La Lutte des Classes (E. Vinck)	» 0.10
Carnet du Soldat (Tolstoï)	» 0.60
Surproduction et chômage (Ch. Naine, avocat)	» 0.10
Histoire d'une Grève (C. Naine)	» 0.15
L'Armée contre les grévistes (W. Biolley)	» 0.15
Le Collectivisme de l'Internationale (James Guillaume)	» 0.15
Le Manuel du Soldat (Yvetot)	» 0.10
Le Manifeste communiste, t. I (Marx et Engels)	» 0.50
Le Manifeste communiste, t. II (Marx et Engels)	» 0.50
Le bon Samaritain (Bourquin, pasteur)	» 0.30
Vers le Collectivisme (Vanderwelde)	» 0.05
Le Collectivisme et l'Evolution industrielle (Vanderwelde)	» 1.50
Opinions sociales, I (A. France)	» 0.50
Opinions sociales, II (A. France)	» 0.50
Nouvelles de Nulle Part, I et II (W. Morris)	» 0.50
Lettre aux Femmes (G. Renard)	» 0.10

Prière d'envoyer le montant des commandes en timbres-poste ou par mandat.

Editeur responsable:

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE

Imp. H^l MESSEILLER, Neuchâtel.

Tisane française des Anciens Moines, dépurative et reconstituante. Exiger la marque déposée: les Drapeaux français et le Moine.

D'innombrables guérisons attestent l'efficacité de la Tisane française concentrée de plantes dépuratives des Alpes et du Jura.

Plus de maladies par l'usage de la Tisane française des Anciens Moines, dépurative et reconstituante.

Remède souverain contre les vices du sang et l'irrégularité des fonctions organiques: la Tisane française des Anciens Moines.

(Voir l'annonce à la 4^e page.)

J. GÄHLER

4 — rue Léopold-Robert — 4
(Vis-à-vis de l'Hôtel Judiciaire)

LA CHAUX-DE-FONDS

CAMISOLES — CALEÇONS
BAS — CHAUSSETTES
GILETS DE CHASSE
SOUS-VÊTEMENTS
en tous genres. 193

PHARMACIE COOPÉRATIVE

9, rue Neuve La Chaux-de-Fonds rue Neuve, 9

Grand arrivage d'HUILE DE FOIE DE MORUE PURE des Loffoden

analysée par le Laboratoire cantonal de Neuchâtel à un prix considérablement réduit dès le 1^{er} novembre

La Pharmacie est ouverte le dimanche jusqu'à midi. 183

Chataignes de la Savoie

	Par 10 kg	Par 50 kg.
Vertes, belles	2,40	9,50
Poires douces	4,50	21,—
» nobles	5,50	25,50
» Amorettes	6,90	32,50
Gr. Fignes ouv.	4,40	20,—
Prunes turques	3,80	16,50
Sucre pilé	4,—	18,50

Import. et Export. WINIGER, Boswil. (H 60 Q) 210

L'INTERNATIONALE

Documents et Souvenirs

par

James Guillaume

Le premier volume de cette œuvre intéressante et utile est en vente, au prix de fr. 3,50 au lieu de fr. 4,50.

Chacun voudra connaître l'histoire de l'« Internationale » et profitera de l'offre avantageuse que nous faisons au public.

Adresser les demandes par écrit à la Rédaction de la *Sentinelle*, Envers n° 12.



Conditions spéciales

aux 23

Ouvriers inventeurs

ÉTUDE

C. NAINÉ

Avocat

H. JACOT

Notaire

Envers 22

Envers 22



Caisse cantonale d'assurance populaire

Répartition des bénéfices aux Assurés

La répartition sera effectuée par les correspondants de l'Institution sous forme d'acquittement gratuit de la prime de janvier 1906 à tous les assurés dont les contrats sont antérieurs au 1^{er} janvier 1904 et qui sont à jour dans le paiement de leurs primes jusqu'à fin décembre 1905. Cette répartition représente le 8 1/3 0/0 de la prime annuelle.

Escompte sur primes payées par anticipation

Les assurés qui régleront en janvier courant toutes les primes mensuelles à payer pour l'année 1906 bénéficieront d'un escompte de 2 % sur le total de ces primes.

Cet escompte sera déduit du montant des primes perçues par les correspondants de l'Institution. (H 2004 N)

Neuchâtel, 3 janvier 1906.

LA DIRECTION.

Cartes de visite depuis fr. 1.50 le cent

à l'imprimerie H. MESSEILLER, Moulins 27, Neuchâtel.

Beau cadeau de Noël!

Le dernier ouvrage de W. Biolley:

★ **L'HEURE** ★

2 fr. net, remboursement compris. 197

S'adresser aux éditeurs: ROSSIER & GRISEL, Neuchâtel.

Pharmacie d'office

Dimanche 7 Janvier

PHARMACIE BÉGUIN

La Pharmacie coopérative

est ouverte tous les dimanches jusqu'à midi.

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL
fondée en 1819

reçoit de toute personne appartenant au canton de Neuchâtel soit par l'origine, soit par le domicile, des dépôts de 1 à 700 francs, jusqu'à concurrence de 3000 francs.

INTÉRÊTS BONIFIÉS 4 %

Montant des dépôts : Fr. 49,000,000

A partir du 31 décembre 1901, le montant maximum des livrets a été reporté de Fr. 3000 à Fr. 4000, avec la réserve toutefois que cette augmentation de mille francs ne pourra résulter que de la capitalisation des intérêts. En conséquence, et comme précédemment, il ne sera reçu aucun versement en espèces sur les livrets atteignant déjà la somme de Fr. 3000; par contre, les déposants ne seront plus astreints au retrait des intérêts de leurs dépôts qu'une fois que ceux-ci dépasseront le chiffre de Fr. 4000. 211

SIÈGE PRINCIPAL : Neuchâtel, Place Purry 4.
AGENCES : Chaux-de-Fonds, Léop.-Robert 31; Locle, Grand'rue, 16, et dans 47 autres localités du canton.
Prêts hypothécaires dans le canton au taux de 4 %.

L'HOMME et la Terre
le chef-d'œuvre inédit d'ÉLISÉE RECLUS

Admirable Publication
Format in-4° (28x21)
qui comprendra

CINQ MAGNIFIQUES VOLUMES
de plus de
600 pages

A FORFAIT : 90 FRANCS
(Prix actuel)

Le prix sera augmenté le 1^{er} février 1906.

PAYABLES
10 fr. tous les trois mois
Le premier volume livré de suite.

Il paraîtra un volume tous les six mois environ

Inestimable trésor encyclopédique

On souscrit à l'Administration de la *Sentinelle*.

-- Au Lion --

G. STUSSI

10 Place Neuve, 10
(Maison Grande Confiserie Douillot)

Immense choix de
CHAUSSURES

QUALITÉ ET PRIX
avantageusement connus

Cartes de visite depuis fr. 4.50 le cent. à la Papeterie Messellier

L'ivrognerie n'existe plus !!

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Pour être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

La poudre **COZA** vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance, car elle produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison.

La poudre **COZA** a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement, à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.

Coza Institute
(Dépt. 239)
62, Chancery Lane,
LONDRES (Angleterre).

ECHANTILLONS GRATIS
Coupon N° 239.
Découpez ce coupon et envoyez-le à l'Institut à Londres.
Lettres à affranchir avec 25 centimes.

SANTÉ, VIE, FORCE
LA TISANE FRANÇAISE
RECONSTITUANTE
des Anciens Moines

guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins : gastrites, dyspepsie, digestions difficiles, etc.

Elle chasse la bile, les glaires, les rhumatismes, les VICES du sang et les humeurs. Cette bienfaisante Tisane Française des Anciens Moines, composée avec des plantes des Alpes et du Jura, est dépurative, laxative, apéritive, antibilieuse, fortifiante et antirhumatismale. Approuvée par la Société d'Hygiène de France. Dépuratif végétal recommandé.

Des milliers de guérisons attestent son efficacité merveilleuse.

Le flacon [avec notice explicative], 4 fr. 50; par 3 flacons, 12 fr. Vente pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, à Genève; pour la France et l'Étranger, s'adresser directement au fabricant : M. Deroux, pharmacien [1^{er} prix], à Taconnon-les-Bains [Haute-Savoie], qui expédie franco contre mandat-poste ou contre remboursement. Et dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt à Neuchâtel : Pharmacie du Dr Louis Reutter.

J. GÄHLER
4, rue Léopold-Robert, 4
(Vis-à-vis de l'Hôtel Judiciaire)

LA CHAUX-DE-FONDS

Châles, Echarpes, Rabats, Cols, Parures, Cravates, Réticules, Tabliers, Mouchoirs fil, Mouchoirs baptiste, Mouchoirs coton, Mouchoirs initiales, Pochettes, Foulards, Gants. Corsets, Articles pour enfants et bébés, Sous-Vêtements, Camisoles, Caleçons, Bas, Chaussettes. 194

Lettres de faire-part
EN DEUX HEURES
A L'IMPRIMERIE MESSEILLER
Rue des Moulins 27, Neuchâtel

DEMANDEZ :

Pâté de foie gras et de gibier
Purée de foie gras
Saumon. Truite saumonée
Homard
Langues de bœuf et de porc
Salé de bœuf
Poulet à la gelée
Salade au museau de bœuf
Charcuterie fine assortie

Charcuterie

G. KIEFER
Rue Léopold-Robert 56

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 1/2 heures. Dimanche, le matin jusqu'à midi; le soir, depuis 6 heures. 11

PAPETERIE MESSEILLER
NEUCHÂTEL

Papiers d'emballage
en tous genres
en gros
Fabrication de
SACS EN PAPIER
pour
Boulangers-Pâtisseries, Epiciers
ETC., ETC.

Grand magasin Horlogerie-Bijouterie
SAGNE-JUILLARD
Rue Léopold-Robert, 38, à côté de l'Hôtel des Postes
Maison de confiance fondée en 1889

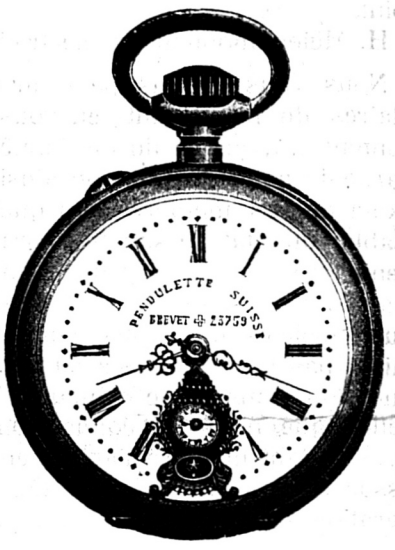
Toujours en magasin environ
1000 MONTRES
or, argent, acier, métal, absolument garanties.
Riche et grand assortiment de
RÉGULATEURS dep. fr. 20.
tous genres de sonneries et styles de cabinets, garantis 2 années, vendus avec es-compte spécial de 5 p. c.

BIJOUTERIE - ALLIANCES
Bagues, Broches, Boucles d'oreilles, Boutons, Chaînes, Sautoirs, Dés, etc., or, plaqué or, argent et fantaisie.

IMMENSE CHOIX — BAS PRIX

Seul concessionnaire pour la vente en Suisse des
MONTRES DE PRÉCISION
PENDULETTES SUISSES ET INVAR
Catalogue illustré gratis et franco

Impossible de trouver **MIEUX** et **MEILLEUR MARCHÉ**



Papeterie Messellier, rue des Moulins, 27
NEUCHÂTEL

BAUX A LOYER

Maisons recommandées

Grand Bazar du Panier fleuri Spécial. d'Articles mortuaires en tous genres.

LA MÉNAGÈRE Société coopérative d'approvisionnement. Rue de la Serre, 43. Marchandises de 1^{re} qualité. Denrées coloniales, Farines, Charcuterie, etc. — Dépôt : Serre 90

PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin, Rue Léopold Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. — Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements. 25

GERGLE OUVRIER, Serre, 35 s. Ancienne Synagogue. — Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. — TÉLÉPHONE. 6

J. NAPHTALY 35 fr. seulement le meilleur Complet pour hommes, comme le meilleur pardessus et manteau officier. 21

BRASSERIE DE LA COMÈTE, Ulrich Frères. — Bière, façons Manich et Pilsen, en fûts et en bouteilles. 16

JEAN WEBER, Rue Fritz-Courvoisier, 4, Chaux-de-Fonds. Denrées coloniales, Vins et Liqueurs. Farines, Sons et Avoines, gros et détail. 14

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40. — Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande. 13

L. BANDELIER Magasin de l'Ouest. Tissus, Confections. Marchandises de confiance. Prix avantageux. 64